

outil 43 Utiliser une base de données de cas

Q&R

Pourquoi utiliser une base de données de cas ?

Une base de données de cas fournit un aperçu de tous les cas surveillés. Il remplit plusieurs objectifs :

- 1) **Gestion du cas** : prévoir et retracer le suivi effectué ou nécessaire pour chaque cas.
- 2) **Analyse et planification** : au fil du temps, une base de données vous aide à comprendre les modes et les tendances des violations. Cette analyse peut indiquer les zones et les questions méritant une attention, ce qui constitue une base importante pour les projets futurs.
- 3) **Surveillance et évaluation** : identifier les changements et les lacunes qui peuvent nécessiter un ajustement dans les activités quotidiennes. Cela vous aidera également à identifier les meilleures pratiques et les leçons à retenir.
- 4) **Communication des informations et plaidoyer** : produire des graphiques et des tableaux pour les rapports à destination des bailleurs de fonds et les documents de plaidoyer.

Quelles informations inclure et comment les organiser ?

Cela dépend de la manière dont vous recueillez les informations à l'origine et de la manière d'utiliser la base de données.

- Voir l'exemplaire de base de données (outil 44).

Comment puis-je analyser les informations de la base de données ?

Le fait d'utiliser des menus déroulants dans la base de données vous permet d'extraire facilement des informations et de les comparer :

- **Filtrer les cas par lieu et violation** : cela vous indique si le nombre de violations a augmenté, diminué ou fluctué dans la même zone au cours du temps. Cela peut être utile à des fins de planification et pour surveiller l'impact.

- **Filtrer les cas par auteur et période** : cela peut vous indiquer des pics d'activité et permet de voir s'ils coïncident avec d'autres événements importants se produisant à la même période (par ex. élections, offensive militaire). Ce sont des informations utiles en termes de prévention et de plaidoyer.
- **Filtrer et comparer les dates d'incident et les dates de signalement** : cela vous aide à repérer les problèmes pour atteindre les victimes qui nécessitent des enquêtes supplémentaires. Un long délai peut indiquer que les victimes ont des difficultés pour atteindre votre organisation. Une augmentation soudaine des délais peut indiquer que les victimes sont confrontées à de nouveaux défis pour atteindre votre organisation.

Avant de tirer des conclusions générales, consultez d'autres sources (par ex. des organisations partenaires travaillant dans les mêmes zones) pour confirmer si votre analyse est correcte.

autres outils pertinents

- 🔗 **outil 44** – Exemplaire de base de données pour la surveillance et la communication de l'information sur les violations graves

autres documents

- *Standards Minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire*, Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfance (GTPE), 2012 – Standard 5 'Gestion de l'information'
- Child Protection Information Monitoring System: www.childprotectionims.org